



**Avec ECOLO-Chastre, découvrons et pratiquons
le compostage individuel**

- 1. Introduction**
- 2. Définition**
- 3. Que peut-on composter ?**
- 4. Comment composter ?**
- 5. Quand est-il bon et prêt à l'emploi ?**
- 6. Pour quoi utiliser du compost ?**
- 7. Pour en savoir plus ...**

Le Compostage Individuel à Chastre

1. Introduction

Bravo, vous souhaitez en savoir plus sur le compostage individuel ! Nous vous félicitons de l'intérêt que vous portez à cette pratique écologique et citoyenne par excellence...

Ecologique, parce que :

- vous réduisez de plus ou moins 40% (entre 30 et 50 % selon le Plan wallon des Déchets (PWD)) la quantité de déchets que vous "exportez", puisque la plus grande partie de vos déchets organiques ou verts peut-être recyclée chez vous
- vous produisez un engrais et un amendement naturel et sain pour votre jardin et votre potager

Citoyenne et civique, parce que :

- vous participez à la réduction à la source (une pratique qu'Ecolo prône depuis très longtemps...) d'une quantité importante de déchets que la communauté dans son ensemble devrait ramasser, puis "traiter" ou éliminer...

2. Définition

Le compostage est un processus biologique contrôlé qui se déroule en présence d'air et qui permet de décomposer et transformer les déchets et matières organiques en un produit stable et sain (le compost !) qui est utilisable comme amendement et engrais naturel.

Ce sont principalement les bactéries, champignons et la (micro)faune du sol (vers de terre, insectes,...) qui travaillent pour assurer cette transformation de nos déchets en un bon compost pour le jardin et/ou le potager

Composter = rendre à la nature, en l'occurrence ici le sol, une partie de ce qu'on y a prélevé.

3. Que peut-on composter ?

En théorie on peut utiliser tous les déchets organiques (c'est à dire, provenant des êtres vivants) pour le compostage... Toutefois, il s'agit de prendre quelques précautions afin de réussir et de mener à bien le compostage de ses déchets verts.

La liste suivante (**tableau 1**) reprend à peu près tout ce qui peut se retrouver dans la composition d'un compost, en précisant ce qui peut l'être en grande ou en petite quantité, et ce qui ne peut l'être ! .

Tableau 1. Liste des déchets verts et organiques qui peuvent être compostés.**1. Matières compostables, même en grande quantité**

- Epluchures de fruits et légumes, **y compris agrumes** (oranges, citrons, pamplemousse, mandarines,...) **et pommes de terre**. Certains conseillent de ne pas les y mettre... Ce conseil n'est pas très pertinent... La seule justification pourrait être une concentration trop élevée en produits de conservation ou d'anti-germinatifs. Cela ne nuirait cependant à votre compost qu'en cas de concentrations très élevées, ou de quantités très importantes...
- Restes de légumes frais
- Coquilles d'œufs, coquilles de noix et noisettes (**écrasées**)
- Thé et sachets de thé, tisanes ; marc et filtre de café (certains vers semblent même apprécier le marc de café pour la ponte)
- Excréments de petits animaux domestiques, genre cobaye, oiseaux de compagnie, souris et hamster, lapins
- Fumier(s) de petits élevages (chèvres, moutons, lapins, volailles diverses,...)
- Fumier de gros élevage (bovins, équins,...)
- Journaux pour les épluchures
- Herbe de tonte ; voir aussi remarques en point 5.2.4.
- Fleurs coupées et plantes vertes fanées
- Sciure et copeaux de bois
- Déchets de jardinage : mauvaises herbes, déchets de taille(coupés en +/- petits morceaux ou broyés), restes de fruits et légumes
- Feuilles mortes (ou vertes !) et petits rameaux, pailles

2. Matières compostables, mais pas en trop grande quantité

- Restes de cuisine (os de volailles, autres os broyés ou écrasés, croûtes de fromage, fonds d'assiettes,...)
- Cendres de feux de bois et restes de combustion de barbecue
- Si vous ne les mettez pas aux vieux papiers, rouleaux de papier WC et d'essuie-tout

3. Matières non compostables

- Langes et couches jetables(quoique, une fois débarrassé de la feuille de plastique externe (environ 2% poids), le linge, composé de déchets organiques (humains) et de cellulose, est parfaitement compostable, à condition d'avoir les moyens de broyage ad hoc).
- Litières de chats et chiens
- Sacs et poussières d'aspirateurs
- Sauces, graisses et huiles
- Et bien entendu toutes les matières synthétiques (plastiques divers,...), boîtes de conserves, magazines,... On trouve cependant déjà certains plastiques biodégradables (à base par exemple des sucres de maïs) qui peuvent, eux, tout à fait rentrer dans la composition d'un compost

Les trois règles d'or pour réussir :

> *Mélange des différents types de matières*

> *Aération*

> *Humidité*

1. Mélanger les différentes matières :

- matières sèches et matières humides
- matières grossières et matières fines
- matières carbonées (en général les matières +/- dures, brunes et sèches), et matières riches en azote (en général les matières molles, vertes et humides)

Le **tableau 2** détaille ces différentes classifications...

Tableau 2. Classification des différentes matières (sans distinctions entre ce qui est fin et grossier), quelques exemples

| Matières «vertes», riches en azote (le plus souvent molles, vertes et fraîches) | Matières de composition assez équilibrée et idéale | Matières «brunes », riches en carbone (le plus souvent dures, brunes et sèches) |
|---|---|--|
| Tontes de gazon | fumier frais pailleux | paille |
| Déjections animales | fanés de pommes de terre, de petits pois, de haricots,... | broyât de taille de haie |
| Epluchures | feuilles d'arbres | copeaux et sciure |
| Restes de cuisine | marc de café | feuilles mortes |
| Engrais vert (jeune) : moutarde, vesce, trèfle,... | mauvaises herbes | brindilles, petites branches, tiges de plantes +/- mortes (maïs, tournesol, roses trémières,...) |

2. Aérer régulièrement

L'aération, par mélange et/ou retournement régulier est souhaitable afin de favoriser le développement des "bonnes" bactéries.

Une bonne conception et édification initiales du tas permettent cependant déjà à elles seules d'assurer un mûrissement correct du compost.

3. Maintenir une humidité suffisante

Les différentes bactéries et autres micro-organismes travaillent de manière efficace dans une humidité constante. Le tas de compost ne doit pas être imbibé d'eau (cas où quand on prend une poignée de matière et qu'on presse celle-ci dans la main du jus s'en écoule), mais ne doit pas être trop sec (matériaux du tas avec un aspect sec). L'idéal est un tas avec des matières fraîches et grumeleuses. Une bonne teneur en humidité sera assurée par un respect du mélange des différentes matières. Un tas trop sec sera arrosé, ou on y incorporera des matières humides (gazon, déchets de cuisine et d'épluchage,...) Un tas trop humide sera retourné et on y mélangera des matières sèches (paille, copeaux, feuilles mortes). Dès que le tas commence à fermenter (volume minimum de 2m³, températures extérieures plus ou moins clémentes, bon mélange (voir les **trois règles d'or**)) celui-ci va commencer à chauffer et la t° du tas s'élèvera vite à 40-70°C. Cette augmentation de t° contribuera à la destruction des graines de mauvaises herbes et d'autres agents pathogènes. Si le tas refroidit vite, c'est qu'il manque d'air ou qu'il est trop humide...

Le compostage du tas de déchets organiques se fera d'autant plus vite et mieux que les **trois règles d'or** seront bien suivies. Le compostage se fera plus vite si l'on broie les déchets de taille (haies, arbres fruitiers, broussailles,...) en brindilles et copeaux (manuellement, avec un broyeur, ou simplement avec la tondeuse...). Il se fera plus lentement si on y incorpore des morceaux de branchages et des déchets (trop) grossiers. Le volume des déchets se réduit en cours de compostage ! A titre d'exemple, une famille de 4 personnes avec jardin produit +/- 500 kg de déchets verts par an. Cela produira environ 150kg de compost.

4 . Comment composter ?

4.1. Plusieurs techniques sont possibles, cela varie suivant :

- 4.1.1. la taille de votre jardin et le volume de déchets organiques que vous produisez.
- 4.1.2. de l'espace dont vous disposez pour réaliser le compost (une grande aire de 10-15 m² ou un tout petit coin). Cela est souvent fonction du point 1.
- 4.1.3. le budget et/ou le matériel dont vous disposez. cela peut aller de quasi-rien (une fourche, un sécateur) à un broyeur, une brouette, un équipement plus ou moins complet de jardinage, de fûts ou silos à composter,...
- 4.1.4. le temps dont vous disposez et de l'envie +/- grande d'avoir quelque chose de très "propre et ordonné"

4.2. Le compostage en tas

C'est la méthode demandant le moins d'aménagement et qui est la plus adaptée à un grand jardin et/ou à la production d'un volume important de déchets verts. On comptera plusieurs m² (10 à 15m² minimum) pour organiser l'aire de compostage.

4.2.1. Dimensions

On choisira un endroit +/- ombragé et les matières à composter seront entassées à même le sol. Le tas aura +/- les dimensions suivantes : 1 à 1,50 m de large, 0,8 à 1,50 m de haut, avec le côté incliné. La longueur n'a pas d'importance, mais il faut un volume total de 2 à 3 m³ minimum.

4.2.2 Organisation

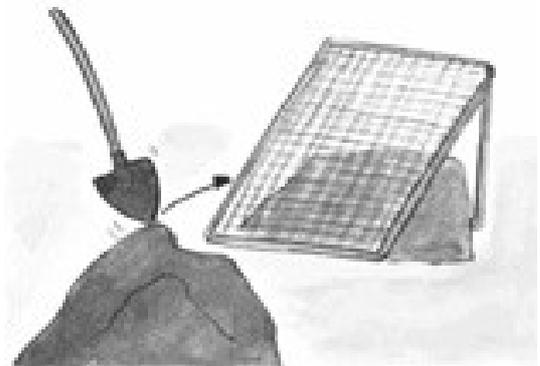
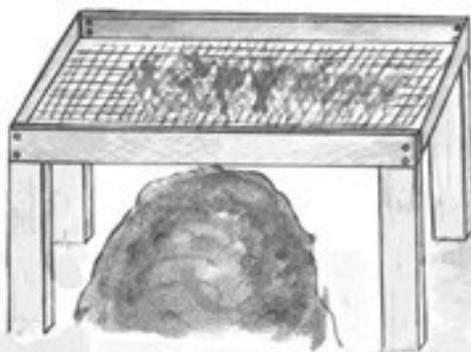
On commencera quand cela est possible en disposant sur le sol une première couche de matériaux grossiers (petits branchages d'élagage, copeaux et petites branches,...) puis on y déposera tous les déchets verts et organiques que l'on produit. Veiller à respecter la première des trois règles d'or, à savoir mélanger différents matériaux (sec et humide, grossier et fin, matières carbonées et matières riches en azote). Une fois que le tas est constitué (c.-à-d. que l'on est arrivé au volume minimum de 2 à 3 m³ / ou après 6 semaines) on aérera en retournant le tas. Le plus facile est de le déplacer afin d'assurer un bon mélange, les couches périphériques étant mises à l'intérieur et inversement. On assurera minimum 3 retournement par saison, idéalement 5 à 7. Vous observerez ainsi la deuxième règle d'or, l'aération. Suivant l'humidité du tas, on ajoutera des matériaux secs ou humides, on arrosera le tas ou on le protégera partiellement d'un excès de pluie (couverture de paille, de cartons épais,...). C'est le respect de la troisième règle, une humidité suffisante.

Le tas sera composté et prêt à l'emploi au minimum 6 mois après le début de la confection du tas.



↙ ↗ ↘ Source : Le compostage individuel, Défi Nature (voir 7.1)

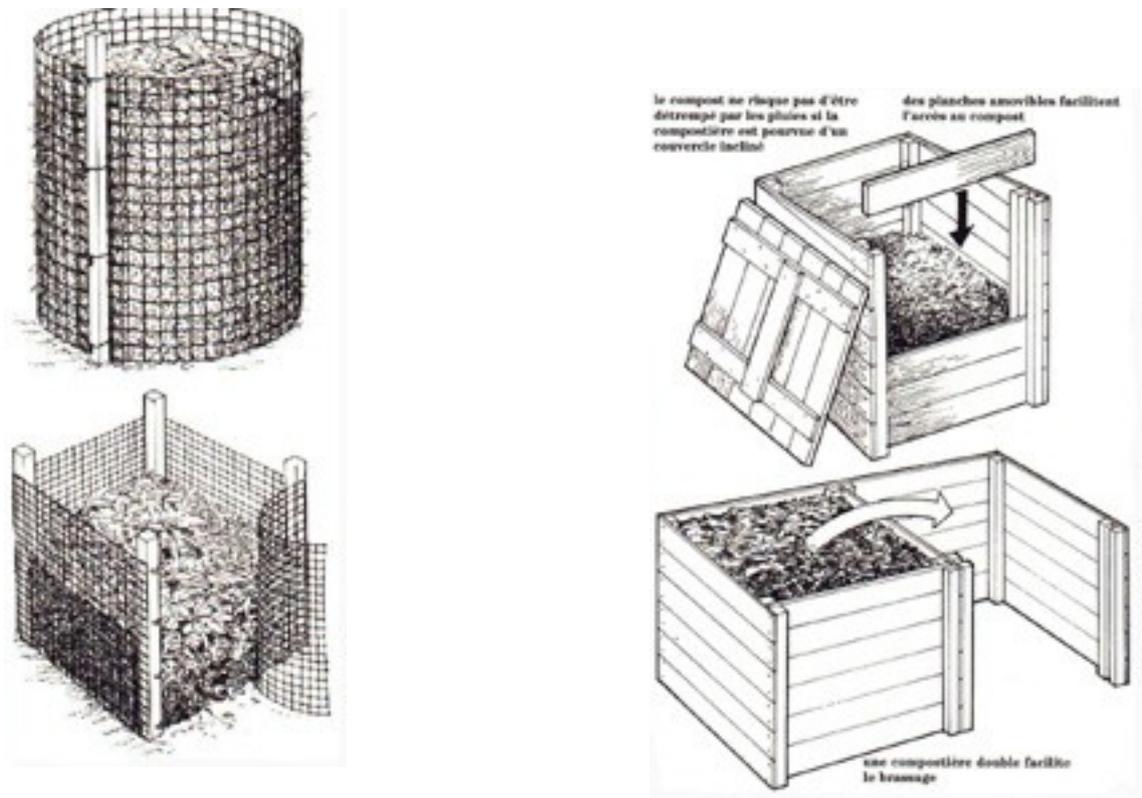
↗ Source : Guide du compostage individuel, BEP (voir 7.1)



Cela vous paraît déjà compliqué ?... Jetez tous vos déchets organiques sur un tas ; retournez-le 1 ou 2 fois par an ; il se compostera de lui-même en 1, 2 ou 3 ans...

4.3. Le compostage en caisses ou en silos

Si vous préférez d'une part un système qui fait moins "désordre" (que le ou les tas de compost) et plus "net et ordonné", et que d'autre part vous disposez d'un peu moins de place, nous vous recommandons le système de silos ou de caisses à composter. A placer idéalement dans une zone partiellement ombragée. On fabriquera minimum deux "caisses" ou silos à composter, au mieux 3 à 4. Ils seront fabriqués avec de vieilles palettes, des planches ou des piquets que l'on dispose à claire-voie ou des silos en grillage métallique. Pratiquement, il faut prévoir que l'avant du silo ou de la caisse soit amovible afin de faciliter les opérations de transvasement et de retournement.



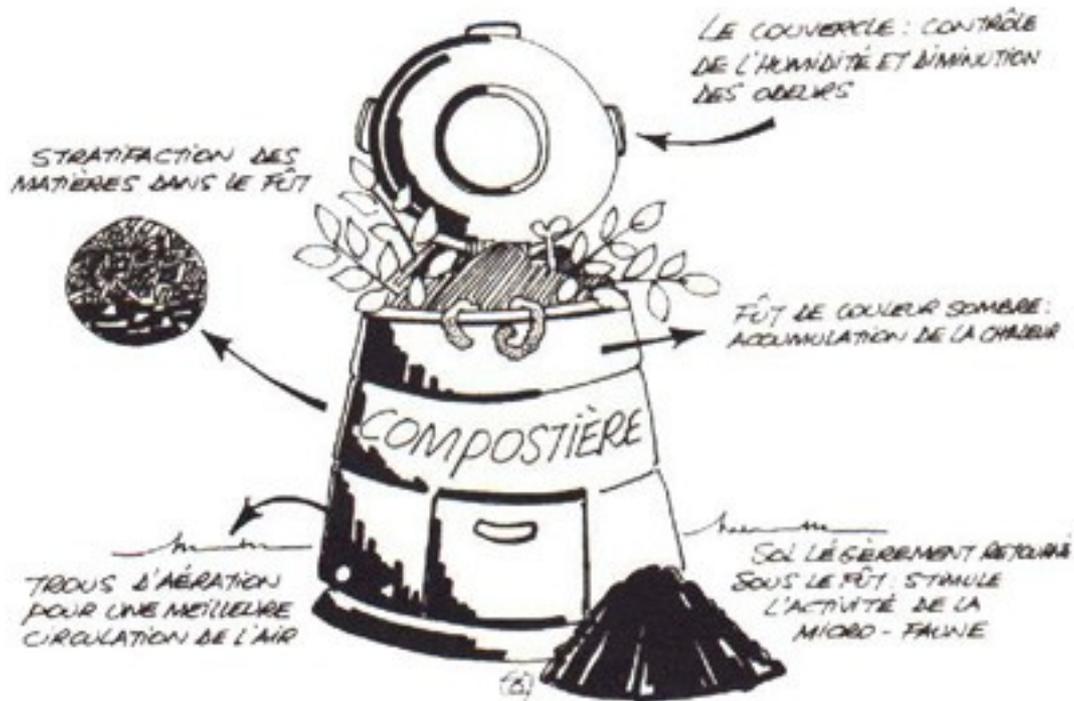
↑ ↗ Source : Guide du jardinage vert, Test-Achats (voir 7.1)



↑ Source : Guide du compostage individuel, BEP (voir 7.1)

4.4. Le fût à composter

Dans le cas d'un petit jardin (de 1 à 2 ares maximum, soit 100 à 200m²) ou si vous n'êtes pas trop bricoleur, ou si vous voulez quelque chose de bien net, propre et clos, vous pouvez acquérir un fût à composter de 200 à 500 litres. Le fût pourra être placé n'importe où, mais à même la terre pour faciliter les échanges entre la terre et le compost en devenir. Il s'agira de remuer et retourner régulièrement le contenu



↑ Source : Guide du compostage individuel, BEP (voir 7.1)

5 . Quand est-il bon et prêt à l'emploi ?

5.1. Après 4 à 6 mois (printemps-été) le compost est normalement mûr. Il faudra de 7 à 9 mois (voir plus) pour un compost automne-hiver.

Le compost est prêt à être utilisé quand il est foncé, qu'il s'émiette et qu'il dégage une odeur de terre des sous-bois. Si le compost est humide, collant, +/- compact et qu'il ne sent pas bon, c'est qu'il n'est pas encore mûr.

5.2. Quelques problèmes éventuels.

5.2.1. Le contenu du tas, du silo ou du fût ne se réduit pas et ne produit pas de chaleur...

- Le tas est soit trop sec (ajoutez de l'eau et/ou des déchets humides et riches en azote), soit trop humide (aérez-le, étalez-le au soleil, mélangez-y des matières sèches (paille, copeaux, feuilles mortes sèches,...))
- Si vous avez commencé le compost en hiver, patience car les micro-organismes travaillent plus et plus vite en été...



5.2.2. Le tas est humide, dégage une odeur sucrée, mais il ne chauffe pas...

Le compost manque probablement d'azote. Rajoutez un peu de tontes de pelouses, de déchets de cuisine ou de fumier, et assurez-vous d'un bon mélange !

5.2.3. Le tas, le silo ou le fût sent mauvais. Le tas n'est soit pas assez mélangé, soit, il est trop humide. Mélangez bien après y avoir rajouté des éléments plus secs.

5.2.4. Le cas des tontes de pelouses

Souvent on produit trop de tontes (déchet organique vert, humide et fin) par rapport aux autres apports. On peut remédier à cet excès :

- soit en laissant sécher (faner) une partie ou une totalité des tontes avant des les incorporer au compost
- soit les mélanger avec des déchets plus secs et plus grossiers (paille, broyat de haies, feuilles mortes,...)
- soit utiliser une partie des tontes directement en "paillage" entre des plates-bandes, au pied d'une haie, en couverture du sol dans des parterres d'arbustes, etc.
- soit utiliser une tondeuse pratiquant le rebroyage et la scarification : les déchets de tonte sont entièrement ou partiellement incorporés ou laissés sur place.

5.2.5. Avant l'utilisation

Une fois le compost mûr, l'idéal est de cribler ou tamiser celui-ci afin d'éliminer les refus (les morceaux trop gros) et de les recomposter. Le criblage peut se faire à travers un tamis (cadre de bois, grillage de 1 à 2 cm ; ou vieux sommier recouvert de grillage "à poules")

6. Pour quoi utiliser du compost ?

Le compost est à considérer à la fois comme un amendement (qui améliore la structure du sol) et un engrais lent (qui enrichit petit à petit le sol en substances minérales qui seront alors disponibles pour les plantes).

6.1. Il a des effets positifs :

- sur la structure du sol : amélioration de la structure, réduction du glaçage et de l'érosion, meilleure rétention d'eau, et donc moindre sensibilité à la sécheresse
- sur la composition physico-chimique du sol : fournitures d'éléments nutritifs aux plantes, équilibre du sol et maintien de son pH (on évite l'acidification)
- sur la biologie du sol : augmentation de l'activité des micro-organismes et du nombre d'organismes utiles (vers de terre,...)

6.2. Utilisation pratique

Le compost peut être utilisé pour toutes les cultures : légumes, fleurs annuelles, plantes vivaces, gazon, buissons, arbres fruitiers, plantation d'arbres,... ainsi que pour améliorer la structure et la richesse d'un sol que l'on souhaite enrichir avant sa mise en culture.

6.2.1. Dans le potager : suivant les besoins plus ou moins importants des plantes que l'on cultive :



- de 4 à 6 kg/m² (6 à 9 l/m²) pour les pommes de terre, choux, potirons, courgettes et concombres,...
- de 2 à 4 kg/m² (3 à 6 l/m²) pour les légumes feuilles (salades, épinards, bettes,...) mais aussi oignons, carottes, betteraves rouges,...
- de 1 à 2 kg/m² (1,5 à 3 l/m²) pour les légumineuses (haricots, petit pois,...) mais aussi les radis, plantes condimentaires, fleurs,...

6.2.2. Dans le jardin : gazon, plates-bandes, sous les arbres fruitiers et arbustes,... de 1 à 3 kg/ m² (1,5 à 4,5 l/ m²)
Pour enrichir le sol avant sa mise en culture : 10 à 20 kg/ m² (15 à 30 l/ m²)

6.2.3. Pour les arbres que l'on plante (dans le trou de plantation), pour les jardinières (bacs à fleurs) que l'on prépare : 1 part de compost pour 4 à 5 parts de terre (trou de plantation) ou de l'ancien terreau (jardinière)

7. Pour en savoir plus...

(c'est de ces sources que sont tirées les illustrations de cette brochure)

7.1. Brochures

Guide du compostage individuel, 16 p., Département Environnement du Bep (Bureau économique de la province de Namur).

Renseignements: tél. : 081/310 080 fax: 081/302 689

Le compostage à domicile en résumé, 8 p., Vincent GOBBE, Comité Jean PAIN asbl.

Renseignements: tél./fax: 052/305 365 (comité Jean Pain) et tél./fax 010/811 610 (Vincent Gobbe)

Le compostage individuel, 31 p., " Défi Nature asbl" à Montigny-le-Tilleul,

Renseignements : 071/560 924

Compostez, la nature fait le reste, 27 p, IBGE 1999, 02/ 775 75 75

L'utilisation à domicile des déchets organiques : Le compost et le lombricompost, 8 p, Les Amis de la Terre, 1993, 081 / 40 14 78

Le compostage des déchets ménagers et du jardin, 4 p ASBL BON...JOUR SOURIRE (Visé). Renseignements : 04/ 362 56 38 ou 085/411 203

Le compostage , feuillet d'information Colruyt / Green line n°18

7.2. Livres

Le jardin familial biologique, 1227 p., Ulrike LINDNER, édit. Eugen ULMER, Stuttgart, 1993.

Le jardinage biologique, 155 p, Marabout Flash 433, 1980
(un bon tiers du livre est consacré au compostage)



Guide du jardinage vert, 141 p, Test-Achats 1994
voir notamment un plan de construction d'une « lombricompostière » !

Le compostage des déchets organiques, 111 p, RED (Ruralité Environnement Développement) 1995
(plutôt orienté agriculture, vers le compostage de fumier)

La biométhanisation et le compostage, 68 p, CEFÉ, 1993
pour des solutions globales au problème des déchets organiques

Les méthodes Jean Pain, ou un autre jardin, 88p, Ida et Jean Pain, 1980

7.3 Quelques pistes Internet

- <http://mrw.wallonie.be/dgrne/education/compost>
pour une fois (et en français), ne boudons pas notre plaisir. La région wallonne (dgrne = **d**irection **g**énérale des **r**essources **n**aturelles et de l'**e**nvironnement) a créé ici un joli site, qui fait un large tour d'horizon sur la « problématique » du compostage.

- <http://www.inti.be/ecotopie> (recherchez notamment /compbrou.html sur le compost de broussailles , /comporg.html ou, sur le lombricompost (wormcomposting) : <http://www.cityfarmer.org/wormcomp61.html>)

- <http://perso.wanadoo.fr/equipe.jean.pain>

- et, pourquoi pas des informations sur le compostage en milieu tropical ?
http://www.multimanie.com/hortus/f_hortic/fiche-compost.html

chacun de ses sites vous mènera bien évidemment à d'autres...

Pour la locale de Chastre :

*Daniel Ryckmans et
Thierry Henkart*



Vous désirez voir un compost, rencontrer l'une ou l'autre personne qui en fait un ? Contactez-nous : les personnes suivantes sont prêtes à vous recevoir, à vous montrer leur compost et vous expliquer comment en faire un !

* Daniel Ryckmans,
Av. du Castillon, 20 à Chastre
tél.: 010/659 705

* Thierry Bivort,
sentier de la Feste, 4
tél : 010/659 299

* Thierry Henkart,
Rue du Centre, 12 à Chastre
tél.: 010/650 614

* Antoine Loncin,
rue Werner Marchand, 12, à Blanmont
tél : 010/655 280

* Pierre Philippot,
rue de l'Etat, 25, à Gentinnes
tél : 071/875 320

* Hélène Ryckmans,
rue de Corsal, 59 à Cortil
tél : 081/613 458

* Marc Meurens,
rue de l'Eglise, 15, à Blanmont
tél : 010/656 965

* Catherine Watteyne,
rue Try des Rudes, 54 à Cortil
tél : 081/600 765

* Andrée Debauche,
rue du Piroy, 8, à Chastre
tél : 010/656 898